

UNACAT

Rapport moral de l'Union Nationale des Associations du Commissariat de l'Armée de terre

Bilan d'Activité 2009-2010

Introduction

En vous saluant à cette assemblée générale, je remercie aussi nos camarades qui n'ont pu se joindre à nous et qui nous ont adressés leur pouvoir. J'aurais également une pensée vers ceux qui nous ont quittés cette année et que nous avons honorés, tout à l'heure, avec notre président lors de la minute de silence en leur mémoire.

L'exercice qui s'achève avec cette assemblée générale concerne la cinquième année d'existence de notre Union. Il s'inscrit cette année encore dans une période exceptionnelle avec la mise en place du SCA (Service du Commissariat des Armées) au 1^{er} Janvier 2010 sous la responsabilité du CGCA PORCIN dans un cadre Interarmée. Cette réforme très importante a été concrétisée le 3/12/2009 par un décret. Les conséquences pour notre Union ont été étudiées, par plusieurs associations de notre UNION et elles vous les présenteront au cours de l' A.G..

Exercice 2009/2010

Malgré ce contexte délicat, notre Union a poursuivi ses activités en se fixant des objectifs et en signant en particulier le 3/12/2009 le protocole d'accord 2010, avec le dernier directeur central de la DCCAT, le CGD DUPUY, devenu aujourd'hui l'adjoint Terre du directeur central du SCA et il est chargé de conduire la cellule du changement –TERRE.

Ce Protocole concerne les activités prévues pour l'année 2010 à savoir :

- La participation éventuelle aux vœux de Rambouillet,
- La co-organisation de la cérémonie de la flamme à Paris (19/5/2010),
- La participation au soutien de la JNACAT de TOULOUSE de l'UNACAT,
- La participation à la Saint-Martin de Rambouillet (si elle peut avoir lieu),
- L'aide apportée par la DCCAT avec le CEDICAT et Le SCERCAT est maintenue.

Deux projets menés en parallèle annoncés à l'AG de l'année dernière ont été réalisés :

- La cravate d'arme du service qui a été un succès avec la réalisation de 350 exemplaires et où le stock est épuisé (5 restante à la disposition du Président pour être offertes lors de manifestations ou cérémonies officielles).
- La réalisation du site INTERNET « UNACAT.ORG » avec l'information à tous les membres de l'UNACAT en septembre 2009 et son inauguration à RAMBOUILLET le 3/12/2009. A ce jour l'annuaire est tenu à jour par ce biais, des informations sont disponibles sur la défense en général, les réserves et nos associations du commissariat en particulier.

Notre Union a ainsi maintenu ses représentations auprès de l'institution militaire pour se rassembler comme à la flamme 2009, à Verdun (l'ANOCAT et la FACAT de RTNE), à l'EMSAM pour la dernière fois à Montpellier, et à Rambouillet pour aussi la dernière Saint Martin de la DCCAT et à TOULOUSE pour la JNACA 2010 et notre AG d'aujourd'hui.

Conclusions

Pour terminer maintenant avec 2010 et l'interarmisation des Commissariats quelle conséquence pour notre UNION, l'UNACAT. L'ancien S/G de l'ANOCAT et aujourd'hui délégué de l'AMMCAT, le LCL (H) J.M. DALLENE s'est penché sur la problématique, en nous faisant l'analyse suivante des textes :

Par décret n°2009-1494 du 3/12/09 il est créé le SCA qui assure « Le recrutement la gestion et l'administration des militaires d'active et de réserve des corps des commissaires l'armée de terre de la marine et de l'air ainsi que ceux du corps des maîtres ouvriers des armées ». Il exerce les mêmes attributions pour les officiers sous contrat rattachés aux 3 corps de commissaires. »

Ce décret ne dissout pas les services du commissariat, il a pour effet de transférer leurs compétences au SCA. En droit le CAT n'est pas dissout mais disparaîtra au terme de la période de transfert de ses compétences vers le SCA.

Ainsi pour les associations que faire :

La disparition programmée du service auquel ces associations se réfèrent et qui les prive de leur dernier support mais aussi de leur identité.

Que reste-il : l'attachement d'hommes qui ont servis leur pays. Sans doute il mérite avec l'espoir, de jours meilleurs de justifier le maintien des associations car qui sait si le besoin associatif ne se fera un jour à nouveau sentir.

En conclusion il est urgent d'attendre, de tenir compte de vos observations qui nous conduiront sans doute à des réflexions voire à des évolutions de nom et de statuts pour s'adapter à l'interarmée, décidée par le Commandement..

Et par Saint MARTIN vive le Service du Commissariat des Armées.

Le Secrétaire général de l'UNACAT



Le LCL Paul DUFOUR